Image not found or type unknown

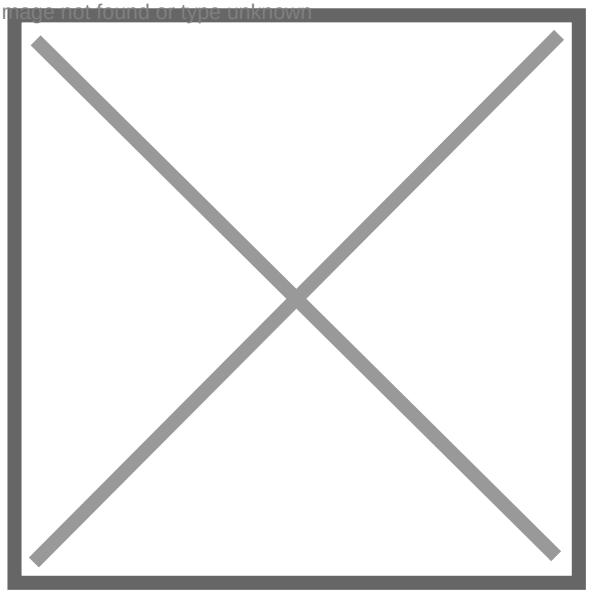

Refus de louer après avoir accepté de louer et résiler bail actue

Par **elsa26600**, le **18/01/2019** à **16:31**

Bonjour,

J'ai trouvé une maison à louer avec mon compagnon, nous l'avons visitée 2 fois, très bon contact avec les propriétaires. A ce moment là ils hésitent entre vendre et louer. Ne pouvant l'acheter car mon compagnon fait des missions intérimaires. Ne trouvant personne pour l'acheter ils nous demandent si on est intéressé pour la louer. On dit oui. Je demande par mail si c'est toujours OK pour louer et si je peux résilier mon bail, ils me disent oui, qu'ils vont rédiger le bail et me demanderont les pièces justificatives pour l'effectuer. Bail résilié le 8 octobre. Fin novembre ils nous demandent les pièces justificatives pour effectuer le bail et me demande la date du bail, je leur dit le 22 décembre, ils me demandent si le 15 c'était possible car ils partent en vacances. OK pour le 15. A la réception des pièces justificatives ils me demandent un garant car soi disant ils n'avaient pas compris notre situation ! Compagnon en reconversion donc au chômage, moi l'allocation pour m'occuper de mon fils handicapé et une APL qui couvre la moitié du loyer. A 50 ans pour trouver un garant c'est très compliqué. Je trouve garant.fr qui accepte mon dossier, refus du propriétaire, il veut une personne physique. Mon ex-mari se porte garant, bien immobilier, salaire, CDI. J'envoie les pièces justificatives, refus du propriétaire ! Mais il faut quoi ? Pour le moment notre propriétaire actuel accepte que l'on reste, mais il n'a pas encore imposé de date. Je ne trouve aucune solution, je suis désespérée, On vit au milieu des cartons. Avez-vous des conseils ?

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés